



Volé indirectement par ma mutuelle étudiante.

Par **Carla91**, le **18/02/2008** à **12:18**

Bonjour, au cours des années de Fac, je me suis affilié à la mutuelle étudiante LMDE (2003). Puis vers Mai 2006, je reçois une lettre de la LMDE qui me demande de leur renvoyer ma carte vitale (apparemment elle était frauduleuse). Lors de mon renouvellement d'abonnement (en septembre 2006), je leurs envoie ma carte vitale, en espérant recevoir une autre. Puis septembre 2007, je me suis réabonné (automatiquement) à la LMDE et jusqu'à aujourd'hui je n'ai toujours pas de carte de vitale. Entre temps, j'ai essayé de contacter les personnes de la LMDE avec des dizaines emails, puis un jour on me dit qu'il faut contacter la caisse d'assurance maladie de ma commune. Puis cette dernière me dit qu'elle ne reconnaît pas mon numéro de sécurité sociale dans ses fichiers, étant donné que je ne dépend pas d'eux mais bien de la LMDE (c'est eux qui m'ont fourni la carte vitale avec le numéro de sécurité sociale personnel). J'envoie des dizaines de mail, un courrier recommandé et toujours pas de réponse de la LMDE. Puis en décembre 2007, la banque n'a pas accepté un dernier prélèvement de la LMDE que j'ai régularisé avec un chèque sous peine de résiliation du contrat et toujours rien du tout. Questions: Que dois-je faire face ce comportement de la mutuelle? Dernièrement, j'ai fait une demande à la LMDE pour un formulaire pour avoir une carte vitale valable en Europe, car depuis octobre 2007, j'avais l'intention d'aller au Royaume-Uni pour apprendre l'anglais en travaillant, mais sans carte vitale je ne peux pas me permettre de partir. Merci de m'aider.